



© Floriane Ricard

Résidence Littérature Jeunesse Cannes 2021 **auteur·rice - illustrateur·rice** **Appel à projets – Date limite de dépôt : 5 mars 2021**

La Marelle et la Mairie de Cannes, avec le soutien de la DRAC et en partenariat avec le Festival du Livre de Mouans-Sartoux, lancent un appel à candidatures pour une résidence d'auteur·rice-illustrateur·rice de 3 mois (de mi-septembre à mi-décembre 2021), au sein de la médiathèque Noailles à Cannes.

Objet

La Marelle et la Mairie de Cannes, avec le soutien de la DRAC, accueillent en résidence de création d'une durée de trois mois un·e auteur·rice-illustrateur·rice ayant déjà été publié·e par une maison d'édition. Le·la résident·e développera un projet de création personnelle autour du livre jeunesse accompagné d'actions de médiation développées par le réseau des Médiathèques de Cannes et La Marelle.

Projet

Les dossiers soumis concerneront un projet de livre jeunesse. Il pourra s'agir de finaliser un projet déjà en discussion avec un éditeur, ou de concevoir un projet à soumettre à des éditeurs.

Ce projet pourra également proposer d'autres déclinaisons (exposition, production, extension numérique...) mais l'album jeunesse demeurera l'élément central de la création.

Si le projet propose un axe numérique, celui-ci devra aussi être réalisé par le·la candidat·e. Aucune contrainte particulière ne s'applique au genre ou à la forme du livre, qui s'adressera en priorité aux jeunes lecteurs de 6 à 12 ans, avec une ouverture possible sur d'autres publics.

Dates

La période de résidence sera fixée en accord avec le candidat et s'établira entre mi-septembre 2021 et mi-décembre 2021 . La période concernée se tiendra en une période continue de 12 semaines au total. Les candidatures sont à déposer auprès de La Marelle **au plus tard le 5 mars 2021 à minuit**. Les projets seront validés par un jury composé de membres des structures organisatrices.

L'annonce du·de la candidat·e retenu·e sera effective le vendredi 9 avril 2021.

Dossier de candidature

Le dossier comprendra :

- une note d'intention sur le projet de résidence (format .doc ou .pdf)
- une bio-bibliographie, avec vos coordonnées (format .doc ou .pdf)
- une présentation succincte des projets réalisés et en cours

Attention : il sera accordé la plus grande importance aux qualités rédactionnelles du dossier, notamment au respect des normes typographiques, des règles d'orthographe et de syntaxe.

À envoyer uniquement par courriel ou transfert de fichiers (wetransfer.com ou équivalent) à : **projets2021cannes@la-marelle.org**

NB : La Marelle organise plusieurs appels à projets « jeunesse » par an, en partenariat avec différentes structures, et sur des territoires spécifiques. Ces appels étant distincts, les candidats sont invités à veiller aux critères correspondant à chaque dispositif. Il est possible de postuler plusieurs fois, à condition d'envoyer sa candidature séparément aux adresses électroniques indiquées. Les organisateurs se réservent cependant la possibilité de n'examiner qu'un seul dossier par candidat.e.

Demande de précisions sur projets2021cannes@la-marelle.org

Détails

Cet appel à projets est mené conjointement par La Marelle et La Médiathèque de Cannes. Un temps fort sera programmé lors du Festival du Livre de Mouans-Sartoux (1, 2 ou 3 octobre 2021) et à l'occasion des Rencontres Littéraires de Cannes, prévues en novembre 2021.

Bourse

Une enveloppe de 450 € bruts hebdomadaires, correspondant à la bourse de résidence financée par la DRAC, sera reversée par La Marelle. Une convention de résidence sera établie entre les parties, afin de préciser l'ensemble des détails administratifs et budgétaires. La bourse sera versée sous forme de droits d'auteur, après déduction des éventuelles cotisations obligatoires.

Actions de médiation

Par le dépôt de son dossier, le·la candidat·e s'engage à réaliser des actions de médiation (rencontres et/ou ateliers) organisées par La Marelle et les médiathèques de Cannes, en collaboration avec le·la résident·e, au sein du réseau de lecture publique municipale et en

particulier dans le cadre des **projets 100% EAC** (Education Artistique et Culturelle) avec le jeune public (temps scolaire, périscolaire et/ou hors temps scolaire). Des actions seront également planifiées dans une médiathèque du réseau implantée dans un quartier prioritaire de la nouvelle géographie de la politique de la Ville. Ces actions permettront au public de mieux connaître le travail du·de la résident·e, et de rendre compte de son projet. Un temps fort sera programmé lors du Festival du Livre de Mouans-Sartoux et des Rencontres Littéraires de Cannes. Le nombre de rencontres et interventions proposées sera compris entre 3 et 6 au maximum par mois. Ce programme sera soumis au préalable au·à la lauréat·e.

Logement

Un logement de quatre pièces au sein de la médiathèque Noailles, ancienne villa Rothschild classée Monument Historique en 1991, sera mis à la disposition, incluant un espace de travail adapté.

Déplacements

Les frais de déplacement seront pris en charge, pour un montant maximal de 300 euros sur justificatifs.

Compléments d'informations

La municipalité de Cannes souhaite encourager la création littéraire sur son territoire et favoriser la rencontre du public avec des auteurs dans le but de soutenir la lecture publique. Depuis 2015, de nombreuses actions ont été mises en oeuvre par la Mairie au sein du réseau des médiathèques pour concrétiser cet engagement : création du concours annuel d'écriture « Écrire Cannes », conférences sur la pratique de l'écriture, programmation d'ateliers d'écriture de nouvelles et de scénarios, collecte de récits « Des mots pour réparer » en 2016 et 2020, organisation des Rencontres Littéraires dans le cadre des Rencontres de Cannes, participation aux prix ARL des lycéens et apprentis de la région PACA, ateliers d'éducation artistique et culturelle avec des auteurs, web-série littéraire « Cannes vue par les écrivains », Remise des Prix des auteurs cannois dans le cadre du « Mois de la créativité », lancement d'un Master dédié à l'écriture créative au sein du pôle universitaire...



*Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
Provence – Alpes – Côte d'Azur*



www.la-marelle.org